

VOIRIE

“Je suis réveillée à 4 heures du matin”

OUTREPONT Une habitante se plaint des nuisances causées par un ralentisseur installé devant sa maison. Le maire promet d'étudier la question, mais les financements manquent.

La famille Huin avait déjà lancé une pétition en 2017. En cause, le dos-d'âne trapézoïdal construit un an plus tôt juste devant sa porte lors de la réfection de la rue principale de la commune d'Outrepont.

Depuis, les nuisances sonores s'accumulent pour la maison et ses voisines, particulièrement avec des camions et des tracteurs qui font claquer leur remorque en enjambant le ralentisseur. « Nous sommes une région céréalière et viticole, donc on est réveillé à quatre heures du matin l'été, et à six heures l'hiver », explique Anaïs Huin, revenue télétravailler dans sa maison familiale à la faveur du confinement. « C'est terrible, mais je dors mieux à Paris. »

La fille de la famille n'en veut pas aux agriculteurs, mais bien au dos-d'âne, qui cause tout ce raffut. « Il n'y a pas d'école ou de crèche ce ralentisseur est excessif à mon sens. » Pour tenter de faire démonter la construction, Anaïs Huin mise sur le soutien de l'association Pour une



Anaïs Huin envisage une action en justice pour demander la destruction du dos d'âne.

mobilité sereine et durable, qui s'oppose aux ralentisseurs qu'elle juge illégaux dans tout le pays. La famille dénonce un manque de concertation lors de la réfection de la Grande rue, effectuée sous le mandat du maire précédent, Rémy

Quantinet. Anaïs Huin envisage de porter l'affaire devant le tribunal administratif, voir « au pénal pour mise en danger de la vie d'autrui ». C'est donc l'édile actuel, Philippe Remiet, qui hérite du dossier. Les deux parties se renvoient à la légis-

lation concernant les dos-d'âne, estimant tour à tour que l'installation est illégale ou au contraire, aux normes. Un débat de juriste, qui n'est pas la seule question qui déterminera l'avenir de la Grande rue.

“Il n'y a pas d'école ou de crèche ce ralentisseur est excessif à mon sens”

En effet, le maire ne ferme pas la porte à une destruction du dos-d'âne, mais ces travaux coûteraient cher. « Le sujet a été abordé en conseil municipal. Nous avons rencontré les services du Département cet été. »

Refaire la route pourrait demander jusqu'à 20 000 euros, un financement « impossible » à trouver selon le maire, qui réserve déjà deux enveloppes d'un montant équivalent pour des effacements de réseau.

« Les services compétents disent qu'il est aux normes. Et si, après l'avoir démonté, il y a un accident. Que va venir me dire le Département qui a subventionné ce dos-d'âne ? » Il assure qu'il « prend ce dossier avec sérieux », et que la réflexion continue. « Je prendrai une décision et je l'assumerai. » ■ ANTOINE DÉCHOZ

SEREZ-VOUS LE NOUVEAU

Talent

DE LA CHAMPAGNE

Vous proposez une activité touristique innovante, et qui a moins de 10 ans ?
Participez au concours des Jeunes Talents du Tourisme !

INSCRIPTION
AVANT LE 31/01/21

Plus d'informations sur notre site internet :
tourisme-en-champagne.com/jeunes-talents-du-tourisme

MARNE
UNE EXPÉRIENCE
EN CHAMPAGNE



Chocolaterie Thibaut © V. Montané

2000738616VD

RENDEZ-VOUS

A VENIR

CHEMINON

Vie religieuse Messe dimanche 24 janvier à 10 h 30.

CORBEIL

Vie religieuse Messe mercredi 20 janvier à 16 h 30 (pendant le couvre-feu au lieu de 17 heures).

COUVROT

Vie religieuse Messe vendredi 22 janvier à la mémoire de Saint-Vincent (diacre et Martyr) à 16 h 30 (pendant le couvre-feu au lieu de 17 heures) en l'église de Couvrot.

LANDRICOURT

Vie religieuse Messe jeudi 21 janvier à 16 h 30 (pendant le couvre-feu au lieu de 17 heures) en l'église de Landricourt.

LIGNON

Vie religieuse Messe à 10 h 30.

LOISY-SUR-MARNE

Assemblée générale du Racing club de Loisy-sur-Marne samedi 23 janvier à 14 heures, salle des associations.

PRINGY

Vie religieuse Messe samedi 23 janvier à 16 h 30 (pendant le couvre-feu au lieu de 18 heures).

SAINT-REMY-EN-BOUZEMONT

Vie religieuse Messe samedi 23 janvier à 16 h 30 (pendant le couvre-feu au lieu de 18 heures).

THIEBLEMONT-FARÉMONT

Vie religieuse Messe dimanche 24 janvier à 10 h 30.

VITRY-LE-FRANÇOIS

Vie religieuse Tous les jeudis de 15 h 30 à 16 h 30 (pendant le couvre-feu au lieu de 17 h 30 à 18 h 30) et les dimanches de 16 à 17 heures a lieu une adoration du Saint-Sacrement à la collégiale Notre-Dame de l'Assomption.

Vie religieuse Messe dimanche 24 janvier à 11 heures à la collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption.

Conférence proposée en visio par l'Institut universitaire du temps libre (IUTL) mercredi 20 janvier de 14 h 30 à 15 h 30 par Jean-François Boulanger : « Histoire : Les couleurs ont une histoire ». Les non-adhérents qui seraient intéressés peuvent envoyer un mail avec leurs coordonnées pour recevoir une invitation et le lien ZOOM (dans la limite des disponibilités).
Contact : iutl.vlf@gmail.com



CONTACTEZ
L'UNION

LA RÉDACTION

16 place de la Halle
51300 Vitry-le-François
Tél. : 03 26 74 47 29. vlf@union.fr
Permanence faits divers :
06 23 02 35 46
Service abonnements :
Tél. : 03 66 89 04 04.